

Lettre de rentrée 2022 en Physique-Chimie

**Inspection Pédagogique Régionale
Physique-Chimie**

Affaire suivie par Rachida LACHGAR

T : 01 57 02 68 43

Mél : ce.ipr@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement des collèges et lycées d'enseignement publics et privés sous contrat d'association à destination des enseignants de Physique-Chimie.

I. Partie générale, commune à toutes les disciplines

Nous adressons nos vœux de bienvenue aux nouveaux collègues qui intègrent notre académie et félicitons les stagiaires, lauréats des divers concours de recrutement. Nous remercions toutes celles et tous ceux, qui, déjà affectés dans notre académie, se sont engagés avec conviction en faveur de la réussite de tous nos élèves, dans le contexte particulier de ces dernières années.

La circulaire nationale de rentrée fixe les priorités de l'année scolaire 2022-2023, pour que l'école soit résolument « **engagée pour l'excellence, l'égalité et le bien-être** » :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Il s'agit donc d'œuvrer pour

- l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux en favorisant l'ouverture du collège, en reconsidérant la place des mathématiques au lycée, en promouvant l'excellence du lycée professionnel, en renforçant la formation des professeurs, en entrant dans la culture de l'évaluation pour mieux répondre aux besoins des élèves ;
- l'égalité et la mixité en s'attachant à rendre l'école pleinement inclusive, en ciblant la difficulté scolaire pour mieux la prendre en compte, en luttant contre les assignations sociales et territoriales, en pensant l'orientation comme un facteur d'égalité sociale, en redoublant d'effort contre le décrochage scolaire ;
- le bien-être des élèves en affirmant avec force le respect d'autrui comme fondement de notre Ecole, en accordant une attention accrue à la santé mentale des élèves, en développant l'éducation artistique et culturelle et la pratique sportive au service du plein épanouissement et de la réussite de tous les élèves, en s'engageant pour l'environnement et le développement durable.

Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations communes à toutes les disciplines et spécialités. Complétées par les éléments propres à vos disciplines, elles ont pour objectif de consolider l'acquisition, par les élèves, d'un socle solide destiné à développer leur autonomie et d'éclairer leurs choix.

À tous les niveaux d'enseignement et dans toutes les disciplines, une attention particulière sera accordée à la maîtrise de la langue écrite et orale, ainsi qu'à la numératie et à la résolution de problèmes.

L'attention aux valeurs de la République et l'engagement des élèves sont des objectifs essentiels :

- l'éducation aux valeurs de laïcité et de citoyenneté, ainsi que la culture de l'engagement et de lutte contre toutes formes de discrimination, continueront à se déployer au travers de l'ensemble des disciplines et dans toutes les dimensions de l'activité scolaire ;
- les questions environnementales seront également au centre de nos préoccupations. L'enseignement des enjeux du développement durable dans toutes les disciplines scolaires est une priorité qui s'est traduite par des modifications de programmes de la maternelle et des cycles 2,3 et 4, publiées durant l'été 2020. Pour favoriser l'engagement et initier des actions sans attendre, l'élection des éco-délégués est désormais obligatoire dans toutes les classes au collège et au lycée dès cette rentrée ;
- la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, dont certaines épreuves se dérouleront sur le territoire de notre académie, sera une opportunité pour permettre aux établissements et aux élèves de s'impliquer de manière transversale, en s'appuyant sur différentes disciplines, tout en développant l'esprit d'équipe et en engageant l'établissement dans la labellisation « Génération 2024 ».

Quelques points particuliers méritent notre attention :

Au collège et au lycée

L'exploitation des résultats des évaluations de sixième et des tests de positionnement de seconde, qui se tiennent durant la deuxième quinzaine du mois de septembre, facilitera la mise en place d'un accompagnement personnalisé. Il s'agit d'identifier les forces et les faiblesses des élèves pour leur proposer une remédiation qui peut s'inscrire dans le cours ordinaire de toutes les disciplines, dans le temps de l'accompagnement personnalisé, mais aussi dans des dispositifs comme « Devoirs faits ». Des sessions d'animation sous forme de webinaires seront organisées dans les semaines à venir pour vous accompagner.

Au lycée général et technologique

- L'évaluation des progrès et des acquis des lycéens continuera d'être au cœur de nos préoccupations communes. Le projet d'évaluation, élaboré collectivement au sein de chaque lycée à la rentrée 2021, pourra, après analyse de son application, faire l'objet d'amendements avec le double objectif d'assurer l'équité de traitement des élèves et de sécuriser le processus d'évaluation.
- Le développement des compétences orales des élèves sera poursuivi tout au long du lycée, pour préparer le Grand oral.
- Un accompagnement des élèves les plus fragiles, en fonction des résultats des tests de positionnement, pourra être mis en place avec une enveloppe supplémentaire d'H.S.E.

Au collège

Le dispositif « Devoirs faits » démarrera dès septembre : levier de personnalisation, il accompagne le travail personnel des élèves et prévient le décrochage scolaire. Votre investissement dans ce dispositif est essentiel, sa promotion auprès des familles des élèves de tous les niveaux du collège est primordiale. Il s'agit d'en renforcer la dimension qualitative à tous les niveaux du collège et de travailler l'articulation entre les cours, le travail personnel dans la classe et hors la classe. Vous trouverez diverses ressources via le lien : <http://accompagnement.ac-creteil.fr/spip.php?article261>

Nous signalons également le volume 2 du vademecum disponible à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/41725/download?attachment>

Nos actions s'inscrivent dans le cadre du projet académique 2020-2024 placé sous le signe de l'autonomie et de la mobilité : une double ambition qui va guider notre action commune. À travers ces deux termes, il se donne pour objectif de lutter contre les déterminismes qui pèsent trop souvent sur nos élèves, de leur ouvrir des voies aussi diversifiées et riches que possible, de les inciter à croire en eux, de contribuer à les rendre libres et émancipés, forts des savoirs qu'ils acquièrent chaque jour dans nos écoles et nos établissements.

Le projet académique : <http://www.ac-creteil.fr/pid32600/le-projet-academique.html>

II. Physique-chimie : les enjeux 2022-2023

Chers collègues enseignantes et enseignants,

Les IA-IPR tiennent à vous remercier chaleureusement pour la qualité de votre travail, essentielle à l'expression des potentialités des élèves qui vous sont confiés et donc essentielle à leur réussite dans le parcours de formation qu'ils ont choisi. Bien que la fin d'année scolaire précédente ait revêtu des allures normales, nous avons conscience que vous aurez en charge pour cette nouvelle rentrée des cohortes fragilisées par la crise pandémique de la Covid-19, ce qui nécessitera encore votre plein engagement. L'équipe des IA-IPR reste mobilisée à vos côtés pour vous accompagner dans ce contexte sanitaire encore évolutif. Ainsi, nous vous encourageons à poursuivre le travail collaboratif en établissement, à utiliser à bon escient des outils numériques et à poursuivre une pratique expérimentale régulière, cruciale à l'enseignement de notre discipline.

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignants entrants dans notre académie et espérons que la rentrée de chacune et chacun s'est déroulée dans un climat serein, propice à l'accomplissement de vos projets professionnels.

Par cette lettre de rentrée, nous vous communiquons des informations importantes, liées à notre discipline, pour répondre aux objectifs fixés par le cadre du projet académique et par la circulaire nationale de rentrée.

Oralité et mathématiques des grandeurs en physique-chimie

L'oral de DNB pour le collège et le Grand oral pour le lycée actent **l'importance de l'oralité comme un objet de formation** à part entière. Par ailleurs, **les mathématiques font partie intégrante de notre discipline, mais nous savons aussi qu'elles cristallisent de nombreuses difficultés pour les élèves**. Les ressources ci-dessous vous aideront à intégrer ces objectifs de formation dans vos enseignements afin de contribuer à leur acquisition, en tant qu'enseignant de physique-chimie :

- le travail autour de [l'oralité dans les apprentissages en physique-chimie](#) dans le groupe académique dédié à la maîtrise de la langue, qui prend appui sur des gestes professionnels depuis la classe de sixième et se poursuit tout au long du collège au lycée jusqu'à la préparation du Grand oral ;
- la mise à disposition d'un [guide pratique de mathématiques pour la physique-chimie](#), qui propose des recommandations et un éclairage didactique sur les mathématiques des grandeurs pour répondre aux difficultés que rencontrent les élèves en calculs. Ce guide est en phase avec les objectifs du [plan mathématiques](#).

Enseigner en physique-chimie : les enjeux de l'évaluation et de la différenciation pédagogique

Les **pratiques évaluatives** sont au cœur du métier d'enseignant car elles conditionnent l'enseignement lui-même. L'évaluation est en effet à la fois un levier d'information (des parents, de l'institution) mais aussi et surtout un levier de formation pour les élèves.

- Sous le pilotage de notre équipe disciplinaire, un [guide pratique sur l'évaluation en physique-chimie](#) a été élaboré et largement diffusé l'année passée. Il propose notamment un exemple concret de mise en œuvre d'une évaluation formative.
- Pour vous accompagner, les IA-IPR continueront à organiser des réunions d'équipe sur le sujet de l'évaluation des progrès des élèves, en lien avec le projet d'évaluation.

La **différenciation pédagogique** consiste à sécuriser les réussites des élèves tout en développant leur autonomie, par la mise en place de modalités de travail qui permettent à chaque élève de répondre à ses besoins pour atteindre un objectif commun.

- Différentes réflexions et actions ont été engagées autour de la différenciation pédagogique pour permettre de sécuriser chaque élève de collège, de lycée ou chaque étudiant en Section

de Technicien Supérieur dans ses apprentissages, que ce soit par le biais de la [Web-TV](#), des animations ou encore des ateliers en visioconférence.

- Nous attirons également votre attention sur la mise en place d'un nouvel outil numérique pour accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers, [le livret de parcours inclusif](#). Il facilitera les conduites des projets des équipes pédagogiques et permettra un suivi simplifié de l'élève tout au long de sa scolarité.

Le [numérique](#) joue un rôle central, tant au niveau pédagogique que didactique. De nombreuses ressources ont été valorisées sur le site académique disciplinaire qui est très régulièrement actualisé et largement documenté.

Physique-chimie et enjeux sociétaux

Pour favoriser soutenir la culture scientifique des lycéens, vous pourrez également les inciter à activer leur [pass Culture](#). La part collective du pass Culture couvre diverses offres telles que des conférences, des expositions ou des visites. Il vous faudra vous rapprocher du référent culture de votre établissement pour la mise en œuvre de vos projets pédagogiques.

L'[éducation au développement durable](#) et [l'éducation aux médias et à l'information](#) concourent à développer l'esprit critique des élèves et participent à la formation du citoyen de demain. L'enseignement de la physique-chimie se doit d'intégrer ces enjeux dans une approche qui peut être disciplinaire ou transversale.

Se former et s'informer

Afin de développer votre professionnalité, vous pouvez encore vous inscrire aux offres de formations du programme académique, jusqu'au 02 octobre 2022. Un nouveau cadrage a fait évoluer le service académique dédié à la formation continue. Désormais, ce sera [l'Ecole académique de la formation continue](#) (EAFC), qui œuvrera avec notre collaboration, à de nouvelles propositions de formats de formation, tels que les cycles et les parcours à personnaliser en fonction de vos besoins.

Vous pourrez également être convoqué à une ou plusieurs animations que nous pilotons. Ces animations répondent à une stratégie pluriannuelle d'accompagnement pédagogique et didactique de l'ensemble du territoire cristolien, nous vous demandons d'honorer ces convocations.

Nos visites en établissements

Le dispositif PPCR - Parcours Professionnels, Carrières, Rémunération – comprend un volet évaluation (rendez-vous de carrière) et un volet accompagnement (visites d'accompagnement et réunions d'équipe).

Nous conseillons aux enseignants éligibles au [rendez-vous de carrière](#) de préparer ce moment important d'analyse réflexive et de projections dans leur futur professionnel. À cette fin, plusieurs ressources précieuses sont à leur disposition. Ils trouveront, entre autres, le document de référence de l'entretien que nous leur conseillons de renseigner.

Le volet accompagnement consiste quant à lui en des réunions d'équipes et des visites d'accompagnement individuelles, en cohérence avec la [répartition des districts 2022-2023 des IA-IPR](#).

En restant à votre écoute, nous vous remercions encore pour votre travail et votre investissement auprès des élèves et nous vous souhaitons une excellente année scolaire qui, nous l'espérons, satisfera vos ambitions professionnelles et vos projets personnels.

Les IA-IPR de physique-chimie de l'académie de Créteil

Corinne ALLODI corinne.allodi@ac-creteil.fr

Marie GUITOU marie.guitou@ac-creteil.fr

Karen LONGA karen.longa@ac-creteil.fr

Pascal SAUVAGE pascal.sauvage@ac-creteil.fr

Alexandre SILVERI alexandre.silveri@ac-creteil.fr

Arnaud SOULAS arnaud.soulas@ac-creteil.fr